



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3109

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :
Permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Fabrice - Valérie HECK - KOTOCHOVSKI** demeurant **rue des Rochers 55 à 4460 Horion-Hozémont**.

Le terrain concerné est situé **rue Curie 41 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING 8^{ème} division section H n° 110A126**

Le projet vise à **"rénover l'habitation, isoler et parer le bien de moellons calcaires, construire un abri de jardin adjacent au corps principal et poser une clôture en béton, modifier le relief du sol et abattre une haie et un arbre."** et présente les caractéristiques suivantes : **Écart au permis d'urbanisation (ancien lotissement n°56 autorisé en séance du Collège Échevinal du 18 décembre 1970).**

À savoir : Le projet ne respecte pas les prescriptions du permis d'urbanisation.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **2 septembre 2025 au 16 septembre 2025 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE